

Une reprise en mode croissance

Spécialisée dans les travaux de ravalement, de peinture et de revêtement de sols, la société chartraine Jacques Mai a fait l'objet d'une cessation-reprise en avril 2012. En un an, ses nouveaux dirigeants, Séverine Paillé et Yann Lizier, ont su s'ouvrir de nouveaux marchés et multiplier le nombre de salariés par 3. Ils nous donnent les clés de cette reprise réussie.

Votre Agglo : Quelles sont les activités de Mai Entreprise ?

Séverine Paillé et Yann Lizier : « Créée à l'origine par Jacques Mai, la société est spécialisée dans les travaux de ravalement, avec notamment pour spécialité le ravalement à la chaux, la peinture et la décoration intérieures, et les revêtements de sols. »

VA : Vous avez repris la société en avril 2012. Comment la transition s'est-elle effectuée ?

Yann Lizier : « Quand nous avons appris que M. Mai souhaitait cesser son activité, nous avons monté, Séverine Paillé et moi, une structure que nous avons appelé MAI ENTREPRISE pour racheter le fonds de commerce. Nos

profils sont complémentaires : j'ai 25 ans de bâtiment derrière moi, et Séverine possède une solide expérience en gestion administrative et commerciale. La négociation avec M. Mai a été rapide. Il souhaitait notamment que son équipe, composée de ravaleurs compétents et reconnus, soit conservée et que la société garde son esprit familial. Ses inquiétudes ont été levées, et M. Mai est encore



Séverine Paillé, Yann Lizier et Jacques Mai.

avec nous aujourd'hui en accompagnement. C'est rassurant pour les clients, car le passage de clientèle n'est pas toujours évident en cas de reprise. Cette méthode est à mon sens la bonne pour transmettre son entreprise, nous le vérifions aujourd'hui. Il ne faut pas oublier que pour cette opération nous avons été bien épaulés par notre banque, le CIC, **notre cabinet comptable FERCO** et des fournisseurs comme M. Soulbieu, de CYP, qui nous ont suivis. »

VA : En un an, comment la société a-t-elle évolué ?

Séverine Paillé et Yann Lizier : « Nous avons d'abord investi pour développer et améliorer les conditions de travail : nos locaux ont été modernisés et nous avons doté nos salariés de nouveaux maté-

riels, de nouveaux véhicules et de nouveaux équipements. Jusqu'ici, notre offre de services était surtout orientée vers les particuliers. Des clients nous ont suivi, ce qui nous a permis d'élargir notre offre aux collectivités, aux industriels et aux entreprises et ainsi de pouvoir répondre

à des appels d'offres et de conquérir de nouveaux marchés (pôle femme-enfant de l'Hôpital de Chartres, anciennes archives départementales, MPT des Petis-Clos, maison de retraite d'Auneau...), tout en restant proche des particuliers. Ce développement de l'activité s'est accompagné d'un recrutement important, puisque l'équipe est passée de 12 à 28 salariés en un an. »

